



URNACS
Union Régionale
Nouvelle-Aquitaine

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR

MODULE 3 : SOUTIEN STRATÉGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE POUR LES ÉQUIPES ENGAGÉES DANS DES DÉMARCHES DE DPA

Proposition
d'accompagnement
sur mesure



1 jours (7 heures)



Salariés : 270€/adhérent

Bénévoles : 60€/adhérent



en intra
Dans votre structure



7 h d'accompagnement à répartir selon les besoins



Public concerné

Bénévoles et salariés de CSC qui accompagnent des projets collectifs

Intervenante

Marie Bouchand

Approche pédagogique

Partage d'éléments, concepts et outils pour comprendre et développer sa posture professionnelles ; apports sur les représentations et croyance ; auto-analyse des participants grâce aux outils sur la posture professionnelle

<http://>



Plus de renseignements sur le site internet

Pré-requis

- Avoir participé au module 1
- Être en cours d'animation d'une démarche participative

Objectifs pédagogiques

- Soutenir les équipes bénévoles et salariées dans l'analyse et la compréhension des changements en cours
- Construire avec les équipes des outils d'animation adaptés aux besoins et au contexte

Présentation de la formation

Depuis plus de 10 ans, nous portons et accompagnons des démarches participatives innovantes et avons développé une expertise sur les questions de participation et de développement du pouvoir d'agir des habitants.

Nous savons que de nombreuses questions, tant politiques que méthodologiques, émergent tout au long de la construction et de la mise en œuvre des projets.

Grace à ce module "sur mesure", vous bénéficierez d'un soutien adapté à votre rythme et à votre contexte d'action.

Pre-inscriptions jusqu'au : 20/09/2024

Sur demande auprès de l'URNACS :

accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr

Plus d'infos sur le parcours

Depuis plus de 10 ans, le Centre Socioculturel des 3 Cités (Poitiers, 86) porte et accompagne des démarches participatives innovantes et a développé une expertise sur les questions de participation et de développement du pouvoir d'agir des habitants. Avec l'URNACS, ils ont imaginé un parcours de formation qui comprend 3 modules :

Module 1 : DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS : DE QUOI PARLE T-ON ? 1 journée, le 18 octobre 2024

Module 2 : INITIER ET ANIMER UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE VISANT AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR 3 journées, les 21/22 novembre et 24 janvier 2025

Module 3 : PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE 1 journée (répartition par séquences de 2h) / à la carte dans le centre socioculturel

Les centres peuvent s'inscrire sur les modules 1 et/ou 2 et/ou 3 afin que chaque centre fasse le parcours qui lui convient.

Modalités d'évaluation

- un questionnaire de positionnement en amont de la formation (attentes & besoins)
- une évaluation de satisfaction à chaud à la fin de la formation
- une auto-évaluation basée sur les objectifs de la formation
- une évaluation à froid 1 à 3 mois après la formation

Accessibilité

Notre référente handicap est à votre écoute pour accompagner le parcours de formation des personnes en situation de handicap (ou d'empêchement) et étudier les éventuelles adaptations nécessaires : formation.urnacs@centres-sociaux.fr.

Contacts & informations

Vous souhaitez des renseignements sur les formations en cours ou venir, sur les modalités d'inscription ou encore sur les conditions d'accueil :

Cléopâtre Darrasse - assistante de formation à l'URNACS
accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr - 07.76.95.40.25

Vous souhaitez d'autres informations sur nos formations :
<https://urnacs.centres-sociaux.fr/le-catalogue-de-formation/>